

## Caractéristiques et confort du logement

### 1 Matériau principal du toit

- Tôles ..... ☐ 1
- Tuiles, bardeaux ..... ☐ 2
- Béton ..... ☐ 3
- Pandanus, palmes et autres végétaux ..... ☐ 4
- Synthétique imitation végétale ..... ☐ 5
- Autre ..... ☐ 6

↳ Précisez :

### 2 Matériau principal des murs

- Dur : parpaings, ciment ..... ☐ 1
- Bois, contre-plaqué, pinex, fibro ..... ☐ 2
- Bardeaux, bambous, autres végétaux ..... ☐ 3
- Tôles ..... ☐ 4
- Chaux, corail ..... ☐ 5
- Autre ..... ☐ 6

↳ Précisez :

### 3 Matériau principal du sol

- Béton ..... ☐ 1
- Bois, planches ..... ☐ 2
- Terre battue, sable, corail, chaux ..... ☐ 3
- Autre ..... ☐ 4

↳ Précisez :

### 4 Type de construction

- Maison individuelle ..... ☐ 1
- Immeuble collectif, appartement ..... ☐ 2
- Hôtel, pension de famille ..... ☐ 3
- Habitation mobile : bateau, véhicule ..... ☐ 4
- Construction provisoire, habitation précaire, tente ..... ☐ 5
- Autre ..... ☐ 6

↳ Précisez :

### 5 Année d'achèvement de la construction ou de l'immeuble

- Avant 1997 ..... ☐ 1
- De 1997 à 2002 ..... ☐ 2
- De 2003 à 2007 ..... ☐ 3
- De 2008 à 2012 ..... ☐ 4
- De 2013 à 2017 ..... ☐ 5
- 2018 ou après ..... ☐ 6

### 6 Statut d'occupation

- Propriétaire du sol et du logement (non compris indivision) ..... ☐ 1
- Propriétaire du sol et du logement (propriétaire en indivision) ..... ☐ 2
- Propriétaire du logement et terrain pris en location ..... ☐ 3
- Locataire de l'habitat social (OPH, OTHS...) ..... ☐ 4
- Locataire du logement, loué vide ..... ☐ 5
- Locataire du logement, loué meublé ..... ☐ 6
- Logé gratuitement (par parents, amis, employeurs) ..... ☐ 7

### 7 Votre logement est-il raccordé au réseau général d'électricité (EDT, Electra, commune) ? Oui ☐ Non ☐

De quelle autres sources d'électricité votre logement dispose-t-il ? (plusieurs réponses possibles)

- Aucune ☐ 1
- Groupe électrogène ☐ 2
- Panneaux solaires ☐ 3
- Éolienne ☐ 4
- Autre ☐ 5

### 8 Pièces d'habitation

- Nombre de pièces d'habitation ..... ☐ ☐
- (non compris : cuisine, WC, salle de bains, terrasse et pièces à usage exclusivement professionnel)

### 9 Alimentation principale en eau

- Eau courante à l'intérieur du logement ..... ☐ 1
- Point d'eau individuel à l'extérieur du logement (puit, citerne...) ..... ☐ 2
- Pas de point d'eau individuel mais point d'eau collectif ..... ☐ 3

### 10 L'évacuation des eaux usées s'effectue par raccordement :

- au réseau collectif (égout) ? ..... ☐ 1
- à une fosse individuelle/septique ? ..... ☐ 2
- à même le sol (ou dirigé vers un fossé, une rivière) ? ..... ☐ 3

### 11 Ce logement dispose-t-il du ramassage des ordures ?

- Oui, devant le logement ..... ☐ 1
- Oui, sur une route voisine ..... ☐ 2
- Non ..... ☐ 3

### 12 Ce logement dispose-t-il :

(Cochez **oui** ou **non** pour chacune des lignes)

- d'une cuisine ? ..... ☐ oui ☐ non
- de WC à l'intérieur ? ..... ☐ oui ☐ non
- d'une douche intérieure ou d'une baignoire ? ..... ☐ oui ☐ non
- d'au moins une pièce climatisée ? ..... ☐ oui ☐ non

### 13 Équipement du logement

(Cochez **oui** ou **non** pour chacune des lignes)

- Réfrigérateur ..... ☐ oui ☐ non
- Congélateur ..... ☐ oui ☐ non
- Chauffe-eau solaire ..... ☐ oui ☐ non
- Chauffe-eau électrique ou au gaz ..... ☐ oui ☐ non
- Machine à laver le linge ..... ☐ oui ☐ non
- Télévision ..... ☐ oui ☐ non
- Téléphone fixe ..... ☐ oui ☐ non
- Téléphone mobile ..... ☐ oui ☐ non
- Ordinateur ..... ☐ oui ☐ non
- Connexion à internet ..... ☐ oui ☐ non
- ADSL ..... ☐ oui ☐ non
- Fibre ..... ☐ oui ☐ non

### 14 Moyens de déplacement (dont disposent les habitants du ménage)

- Nombre d'automobiles ..... ☐
- dont hybrides ou électriques ..... ☐
- Nombre de deux-roues à moteur ..... ☐
- Nombre de bateaux à moteur ..... ☐
- Nombre de bateaux sans moteur (pirogue, etc.) ..... ☐



| Identifiant          |                      |                      |                      |                      |                      |                      |                      |                      |                      |           |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |           |
| Code géographique    |                      |                      |                      | District             |                      | Rang de construction |                      | Rang de logement     |                      | Enquêteur |

| Si plusieurs FL      |                        |
|----------------------|------------------------|
| <input type="text"/> | / <input type="text"/> |

Imprimé n° 1

Cette feuille sera remplie pour tout logement d'habitation

### 1 - Nom, prénoms et surnom de l'occupant(e) principal(e) : (en lettres majuscules)

### 2 - Adresse du logement

Commune :  Commune associée :

Quartier, lieu-dit, lotissement :

N° :  PK, route, rue :

lieu :

### 3 - Localisation du logement dans l'immeuble si celui-ci comprend au moins deux logements

a) Escalier :  b) Étage :

c) Situation sur le palier ou numéro de la porte d'entrée par rapport à l'escalier :

### 4 - Catégorie de logement

- ☐ 1 Résidence principale
  - ☐ 2 Logement occasionnel
  - ☐ 3 Résidence secondaire
  - ☐ 4 Logement vacant
- Remplir toute la FL et remplir un bulletin individuel pour chaque personne inscrite en liste A
- Remplir uniquement la quatrième page de la FL. Ne pas remplir de bulletin individuel. Dans le cas d'une personne de passage, remplir un bulletin individuel en renseignant l'adresse de sa résidence habituelle

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

### À remplir par l'agent recenseur

Liste A - Nombre de bulletins individuels (BI) (1) :

Liste B - Nombre d'enfants majeurs de moins de 25 ans hors listes A et C :  
(Nés entre le 18 août 1997 et le 18 août 2004)

Liste C1 - Nombre d'enfants mineurs hors liste A :  
(Nés après le 18 août 2004)

### À remplir par l'ISPF

Nombre de bulletins individuels (BI) :

Supprimés (2)

Ajoutés (3)

Après reclassement

(4) = (1) - (2) + (3)

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.  
Visa n° 2022X064EC du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, valable pour l'année 2022.  
Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'ISPF et à l'Insee. Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à la présente enquête. Les droits d'accès, de rectification ou de limitation de traitement peuvent être exercés auprès de l'ISPF, Immeuble UUPA, 15 rue Edouard Ahnne BP 395 98713 Papeete ou par courriel : dpo@ispf.pf

# Personnes vivant habituellement dans le logement et non habitant

## Liste A

Habitants permanents du logement : personnes qui vivent dans le logement la plus grande partie de l'année → Remplir un bulletin individuel pour chacun

### Inscrire en liste A :

- les **personnes qui vivent dans ce logement la plus grande partie de l'année**, y compris :
  - les personnes temporairement absentes (vacances, voyage d'affaires, hospitalisation de moins d'un mois, pêcheur en mer, coprahculteur, etc.) ;
  - les **nourrissons**, même s'ils sont encore à la maternité ;
  - les **enfants** qui habitent également chez un autre parent à la suite d'une séparation ou d'un divorce et qui vivent dans ce logement :
    - plus de la moitié du temps,
    - ou la moitié du temps et y ont passé la nuit du début du recensement, soit du mercredi 17 au jeudi 18 août.
  - les **sous-locataires** et **colocataires** occupant une partie du logement.

### Inscrire également en liste A :

- les enfants **mineurs logés ailleurs pour leurs études** (en Polynésie française, en métropole, dans l'outre-mer français ou ailleurs) et dont ce logement est la résidence familiale.
- les **conjointes qui ont un autre domicile pour des raisons professionnelles** et qui reviennent vivre dans ce logement pour les week-ends, les vacances, etc.
- les **personnes majeures qui habitent dans ce logement pour leurs études**.
- les **personnes** qui sont présentes dans ce logement et qui n'ont pas de résidence habituelle ailleurs.
- les **employés de maison, salariés et jeunes filles au pair** qui habitent dans ce logement.

| N° de BI | Nom ou nom de jeune fille (pour les femmes mariées) | Prénom, surnom | Lien de parenté le plus direct ou relation | N° de BI |
|----------|-----------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------|----------|
| 1        |                                                     |                |                                            | 1        |
| 2        |                                                     |                |                                            | 2        |
| 3        |                                                     |                |                                            | 3        |
| 4        |                                                     |                |                                            | 4        |
| 5        |                                                     |                |                                            | 5        |
| 6        |                                                     |                |                                            | 6        |
| 7        |                                                     |                |                                            | 7        |
| 8        |                                                     |                |                                            | 8        |
| 9        |                                                     |                |                                            | 9        |
| 1 0      |                                                     |                |                                            | 1 0      |
| 1 1      |                                                     |                |                                            | 1 1      |
| 1 2      |                                                     |                |                                            | 1 2      |
| 1 3      |                                                     |                |                                            | 1 3      |
| 1 4      |                                                     |                |                                            | 1 4      |
| 1 5      |                                                     |                |                                            | 1 5      |
| 1 6      |                                                     |                |                                            | 1 6      |
| 1 7      |                                                     |                |                                            | 1 7      |
| 1 8      |                                                     |                |                                            | 1 8      |
| 1 9      |                                                     |                |                                            | 1 9      |
| 2 0      |                                                     |                |                                            | 2 0      |

## Liste B

Enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études → Ne pas remplir de bulletin individuel

### Inscrire en liste B :

- les enfants **majeurs de moins de 25 ans** (nés entre le 18 août 1997 et le 18 août 2004) logés ailleurs pour leurs études et qui reviennent vivre dans ce logement pour les vacances ou les week-ends par exemple.

| Nom | Prénom | Lien de parenté le plus direct ou relation | Date de naissance | Adresse où habite cette personne pour ses études |
|-----|--------|--------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------|
|     |        |                                            |                   |                                                  |
|     |        |                                            |                   |                                                  |
|     |        |                                            |                   |                                                  |

## Liste C

Autres habitants du logement → Ne pas remplir de bulletin individuel

### Inscrire en liste C :

- les **enfants mineurs** (nés après le 18 août 2004) qui habitent dans ce logement pour leurs études et dont les parents résident dans une autre commune de Polynésie française. → C1
- les **enfants à la garde d'un autre parent** (suite à une séparation ou un divorce) ou qui, en cas de garde conjointe, résident la plupart du temps avec l'autre parent.
- les **conjointes qui habitent dans ce logement pour des raisons professionnelles** et retournent en fin de semaine dans leur logement familial.
- les **personnes dont ce logement est la résidence personnelle et qui sont hébergées dans un établissement** (maison de retraite ou hospice, service d'hospitalisation pour un mois et plus, centre pour handicapés, foyer de travailleurs, militaires logés en caserne ou servant à l'étranger, établissement pénitentiaire, etc.). → C2
- les **personnes (dites « de passage ») qui habitent dans ce logement au moment du recensement mais qui résident la plus grande partie de l'année dans un autre logement\***.

| Nom | Prénom | Lien de parenté le plus direct ou relation | Date de naissance |
|-----|--------|--------------------------------------------|-------------------|
| 1   |        |                                            |                   |
| 2   |        |                                            |                   |
| 1   |        |                                            |                   |
| 2   |        |                                            |                   |

\* Cas particuliers : si une personne « de passage » est absente pendant toute la durée du recensement de son domicile habituel où personne ne peut répondre à sa place, établir un bulletin **individuel** en y mentionnant son adresse **habituelle** dans le cadre prévu et classer ce bulletin dans la chemise **des personnes de passage** (imprimé n° 20).